



---

## Sondage/LePen: Sueur (PDS) juge "urgent" que les députés adoptent son texte sur les sondages

PARIS, 6 mars 2011 (AFP) - Le sénateur PS, Jean-Pierre Sueur, a jugé "urgent" dimanche que l'Assemblée nationale adopte la proposition de loi sur les sondages qu'il a élaborée avec son collègue UMP Hugues Portelli et votée à l'unanimité au Sénat.

"Que les sondages marquent une progression de Marine Le Pen est une évidence. Et il est tout aussi évident que le fait que Nicolas Sarkozy fasse depuis des mois ses interventions politiques sur le terrain du FN ne profite qu'à ce dernier. On voit aujourd'hui que ce choix de Nicolas Sarkozy est grave et dangereux", a déclaré à l'AFP le sénateur du Loiret.

Il réagissait au sondage Harris Interactive/Le Parisien plaçant la présidente du FN, Marine Le Pen, en tête du premier tour de la présidentielle avec 23% des intentions de vote, devant Nicolas Sarkozy et Martine Aubry à 21% chacun.

Pour lui, "sur le plan technique", les chiffres avancés dans ce sondage "sont très contestables". Il s'interroge sur l'échantillon (1.618 personnes) "issu d'un échantillon représentatif".

Il relève aussi l'absence de mention sur la "marge d'erreur", qui dans ce cas se situe "entre plus ou moins 2 et plus ou moins 3" points et signifie "qu'on ne peut rien en conclure quant à l'ordre dans lequel arriveraient les présumés candidats".

M. Sueur demande en outre quels sont les redressements et en fonction de quels critères.

Enfin, le sénateur juge "qu'il n'y a aucun sens à parler d'intentions de vote à 14 mois d'un scrutin".

Dans ce contexte, il n'est "pas raisonnable de continuer à vivre, d'ici la présidentielle, 14 mois avec 3 sondages par jour et 20 par semaine sans que ceux-ci soient réalisés et diffusés avec la rigueur que requiert la démarche scientifique dont les instituts de sondage se réclament".

Il rappelle que son collègue sénateur UMP Hugues Portelli et lui même "ont fait une proposition de loi permettant d'aller vers l'indispensable rigueur et la nécessaire transparence qu'appellent cette prolifération de sondages".

"Il est maintenant urgent" que ce texte, adopté à l'unanimité par le Sénat "le soit par l'Assemblée nationale", a-t-il dit.

sm/phi/phc